

neuses qui terrorisaient Paris se comptaient par milliers.

En vain, d'ailleurs, fit-on de sévères exemples. La Brinvilliers eut la tête tranchée; la Voisin et la Vigoureux furent brûlées vives en Grève. D'autres empoisonneuses subirent le dernier supplice. Mais cela ne ralentit pas l'ardeur criminelle des femmes décidées à se débarrasser de leur mari.

bonne arquebusade dont il fut blessé grièvement. La dame fut condamnée à mort. Mais, comme les débats du procès avaient démontré que le mari avait eu assez de torts à l'égard de sa femme, celle-ci eut tout lieu d'espérer un instant que le roi lui ferait grâce de la vie. Il n'en fut rien pourtant. Sur l'instance de Mgr de Noailles, archevêque de Paris, le roi, finalement, repoussa sa demande:



Dans la dernière année du siècle, un procès sensationnel passionna Paris: c'était celui d'Angélique Carlier, femme du conseiller Tiquet. Pour l'amour d'un bel officier de mousquetaires, cette dame avait d'abord essayé d'empoisonner son mari. N'ayant pas réussi, elle soudoya des estaffiers qui, un beau soir, comme il rentrait au logis, gratifièrent le dit Tiquet d'une

—Sire, avait dit l'archevêque au roi, mes curés me signalent chaque jour qu'une foule de femmes s'accusent en question d'avoir voulu se débarrasser de leurs maris par le poison. Il faut faire un exemple.

Et, pour l'exemple, Mme Tiquet monta sur l'échafaud.

* * *

Quand on évoque le souvenir des